



CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE, CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16

MÂCON

Vendredi 13 au dimanche 15 juin 2025

ORGANISATION

Organisée par la Zone Sud-Est, conjointement avec le Club des Régates Mâconnaises et les conseillers techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est.
Régis BOREL
Email : regis.borel@ffaviron.fr
Tél : 06 08 30 36 82

Coordonnateur Technique : Pascal MOREL
Tél : 06.77.46.26.26
pascal.morel@ffaviron.fr

Régates Mâconnaises
Bernard REY
Email: bernardrey.br@orange.fr
Tél.: 06 80 27 74 29

Présidente du jury
Catherine MACIOCE

Coordonnateur des Arbitres de la zone :
Alex Mazoyer : Tel : 06 86 00 02 26
alex.mazoyer@ffaviron.fr

LIEU

Société des Régates Mâconnaises, Centre Paul Bert
389 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
71000 Mâcon

DESCRIPTIF

Championnats interrégionaux J14 bateaux courts :

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve
- Finales A uniquement.
- Pour cette année, il n'y a pas de stage RTO sur le plan national, ce championnat peut toutefois servir de support à des stages de reprise régionaux. En 2026, les stages RTO reprendront.
- Handi-valide : une rameuse et un rameur en couple dont un rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID

Championnats interrégionaux J14 bateaux longs, J16 et critérium handi-valide J16 :

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour le Championnat national J14 (28 et 29 juin 2025 à Brive) : 8 bateaux qualifiés et le championnat de France J16 (4 au 6 juillet à Vichy) : 10 bateaux qualifiés.

Séries en contre la montre, tiers ou demi-finales, finales A et B, voire C selon le programme.

- Handi-valide : Une rameuse et un rameur en couple dont un rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID

• Équipages J14 et J16

Les rameurs J14 et J16 doivent être titulaires du brevet de rameur niveau 3. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

À partir de deux engagés, un parcours doit être obligatoirement réalisé pour qualifier les équipages

HORAIRES PRÉVISIONNELS (ajustables selon le nombre d'engagés)

VENDREDI 13 juin

15h00 : réunion des délégués

De 17h à 18h30, séries de la catégorie J14 bateaux longs

SAMEDI 14 juin

De 8h30 à 10h00, Demi et Tiers de Finale J14 bateaux longs

De 10h30 à 12h30, Séries J16

De 14h00 à 15h00, Finales A, B et C J14 bateaux longs

De 15h30 à 17h30, demi-finales ou tiers de finales J16

DIMANCHE 15 juin

De 8h00 à 11h00, séries J14 bateaux courts

De 12h30 à 14h30, Finales J16

De 15h00 à 16h00, Finales A J14 bateaux courts.

Les horaires de l'avant-programme sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

DISCIPLINES

J16 - distance de course : 1500 m

1 J16H2x 2 rameurs en couple

2 J16H1x 1 rameur en couple

3 J16H4x 4 rameurs en couple

4 J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur

5 J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur

6 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

7 J16F2x 2 rameuses en couple

8 J16F1x 1 rameuse en couple

9 J16F4x 4 rameuses en couple

10 J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur

11 J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur

12 J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur

13 J16M4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple

14 J16H2xHV 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur classifié

PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide (épreuve critérium, hors championnat)

J14 bateaux longs – distance de course : 1000m

15 J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur

16 J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur

17 J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur

18 J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur

19 J14M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple

20 J14M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

J14 bateaux courts - distance de course : 1000 m

21 J13H1x 1 rameur en couple

22 J13F1x 1 rameuse en couple

23 J14H1x 1 rameur en couple

24 J14F1x 1 rameuse en couple

25 J14H2x 2 rameurs en couple

26 J14F2x 2 rameuses en couple

27 J14H2xHV 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3, et 1 rameur valide (épreuve critérium, hors championnat)

L'ordre des courses sera le suivant : J13F1x, J14F2x, J14F1x, J13H1x, J14H2x, J14H1x

ENGAGEMENTS

Engagements aux épreuves J14 sélectives au championnat national : un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat interrégional qualificatif J14. 75% des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé au championnat de ligue jeune

Tous les engagements (sauf J14 bateaux courts qui sont faits automatiquement à l'issue des championnats régionaux) doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA : <https://ffsa-goal.multimediasabs.com/login>

Ouverture des inscriptions : Lundi 19 mai 2025 à 8h00

Clôture des inscriptions : Mardi 03 juin 2025 à 14h00

Consultation des inscriptions : Mardi 03 juin 2025 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5,00 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre de la Société des Régates Mâconnaises. Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site de la zone SE le mercredi 11 juin 2025.

PARCOURS

Le bassin est matérialisé par six couloirs avec départs tenus.

PROGRAMME

Le programme définitif sera établi le mercredi 11 juin 2025. Il sera mis en ligne sur le site internet de la zone Sud-Est.

DISPOSITIONS GENERALES

1 La réunion des délégués aura lieu le vendredi 13 juin 2025 à 15h00 dans les locaux des Régates Mâconnaises.

2 Le code des régates sera appliqué pour une absence non justifiée à la réunion des délégués.

3 Le bassin : l'ouverture sera effective le vendredi 13 juin 2025 à partir de 14h.

Le club des Régates Mâconnaises doit être impérativement informé de votre éventuelle présence.

4 Les numéros ne seront pas fournis par les organisateurs.

5 Les programmes seront fournis par le comité d'organisation, ils seront également téléchargeables sur le site Internet et envoyés par courrier électronique.

6 Le chronométrage est assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.

7 La sécurité est assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le club des Régates Mâconnaises et le responsable de la zone Sud-Est.

8 L'arbitrage est coordonné par le Président de la commission régionale des arbitres en relation avec le coordonnateur technique.

9 Vous pouvez également consulter le code de la réglementation des épreuves sportives édité par la FFA.

10 Les créneaux d'entraînement sont les suivants : vendredi de 14h à 16h30 et 30 minutes après la dernière course jusqu'à 20h, samedi de 7h à 8h et 30 minutes après la dernière course de la journée jusqu'à 19h. Interdit en dehors de ces horaires.

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet :

- de la ZONE Sud Est : <http://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la zone sud-est est autorisée à héberger ces informations.

ECHEANCIER

Lundi 19 mai : Mise en ligne de la fiche technique.

Lundi 19 mai : Ouverture des inscriptions.

Mardi 03 juin : Clôture des inscriptions.

Mardi 03 juin : Consultation de la liste des engagés.

Mercredi 12 juin : Mise en ligne sur le site de la zone SE du programme, horaires et ordres de départ.

Dimanche 15 juin : Mise en ligne des résultats.

Regis BOREL
Responsable de la Zone Sud-Est d'Aviron



Catherine MACIOCE
Présidente du jury



Pascal MOREL
Conseiller Technique Sportif
Coordonnateur Technique

